



Commission  
des titres d'ingénieur

**Complément d'avis n° 2022/10  
relatif à l'accréditation de  
l'École polytechnique universitaire  
de l'Université de Tours  
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

**Objet**

Injonction relative à un plan d'actions comportant une part d'enquêtes sur les attentes à la fois du milieu socio-économique et des élèves sur la formation de la spécialité génie de l'aménagement et de l'environnement, et une part d'analyse de ces enquêtes et la transformation en actions éventuelles pour faire converger les attentes des deux parties.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École polytechnique universitaire de l'Université de Tours ;
- Vu la note de synthèse établie par Marie-Véronique LE LANN, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 12 juillet 2023,

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :**

La Commission prend acte favorablement du plan d'action fourni par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 12 juillet 2023.

La présidente,  
Elisabeth CREPON